

COMMUNE DE BONDUES

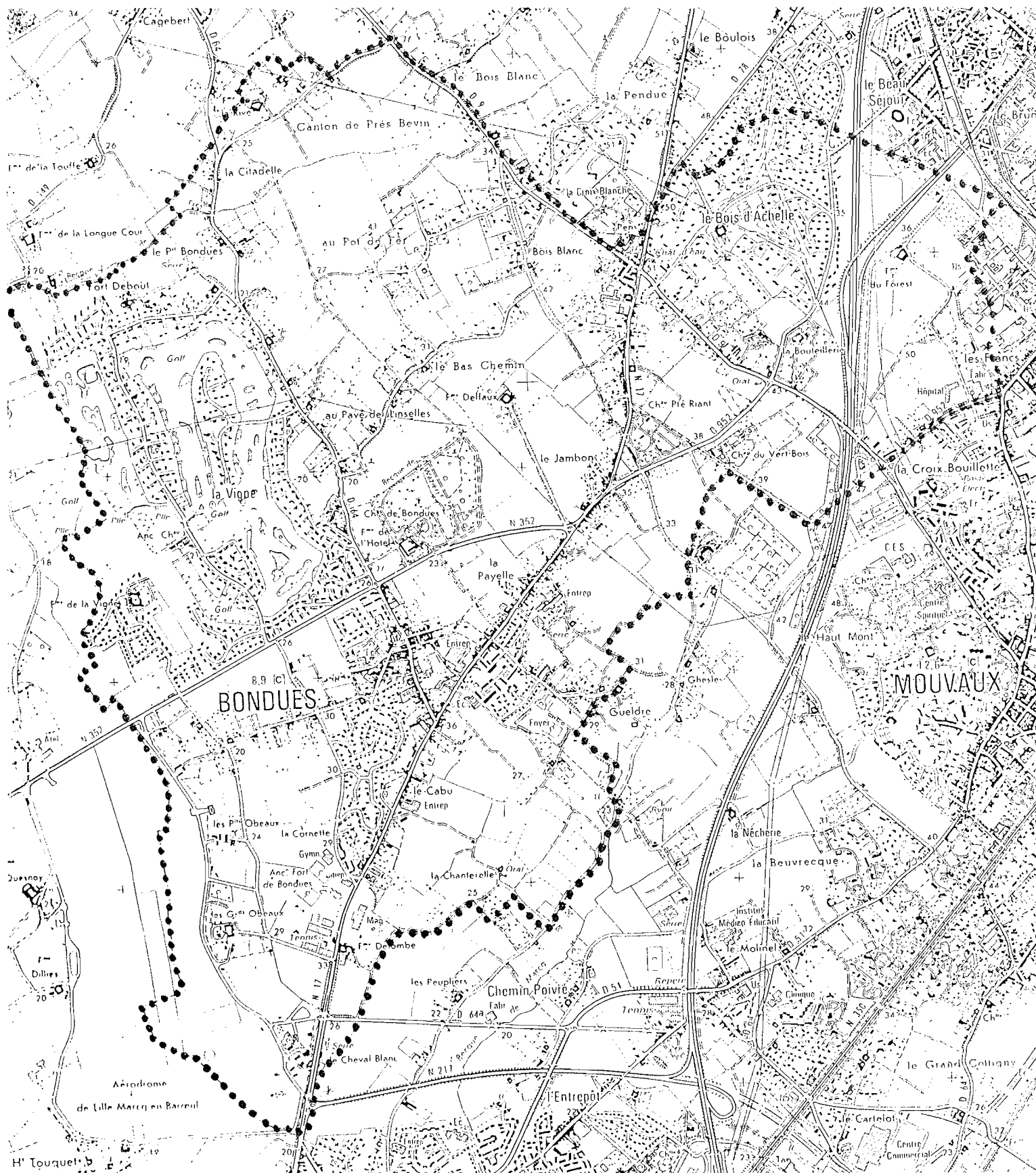
CANTON DE MARCQ-EN-BARŒUL

PROGRAMME D'ETUDE

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

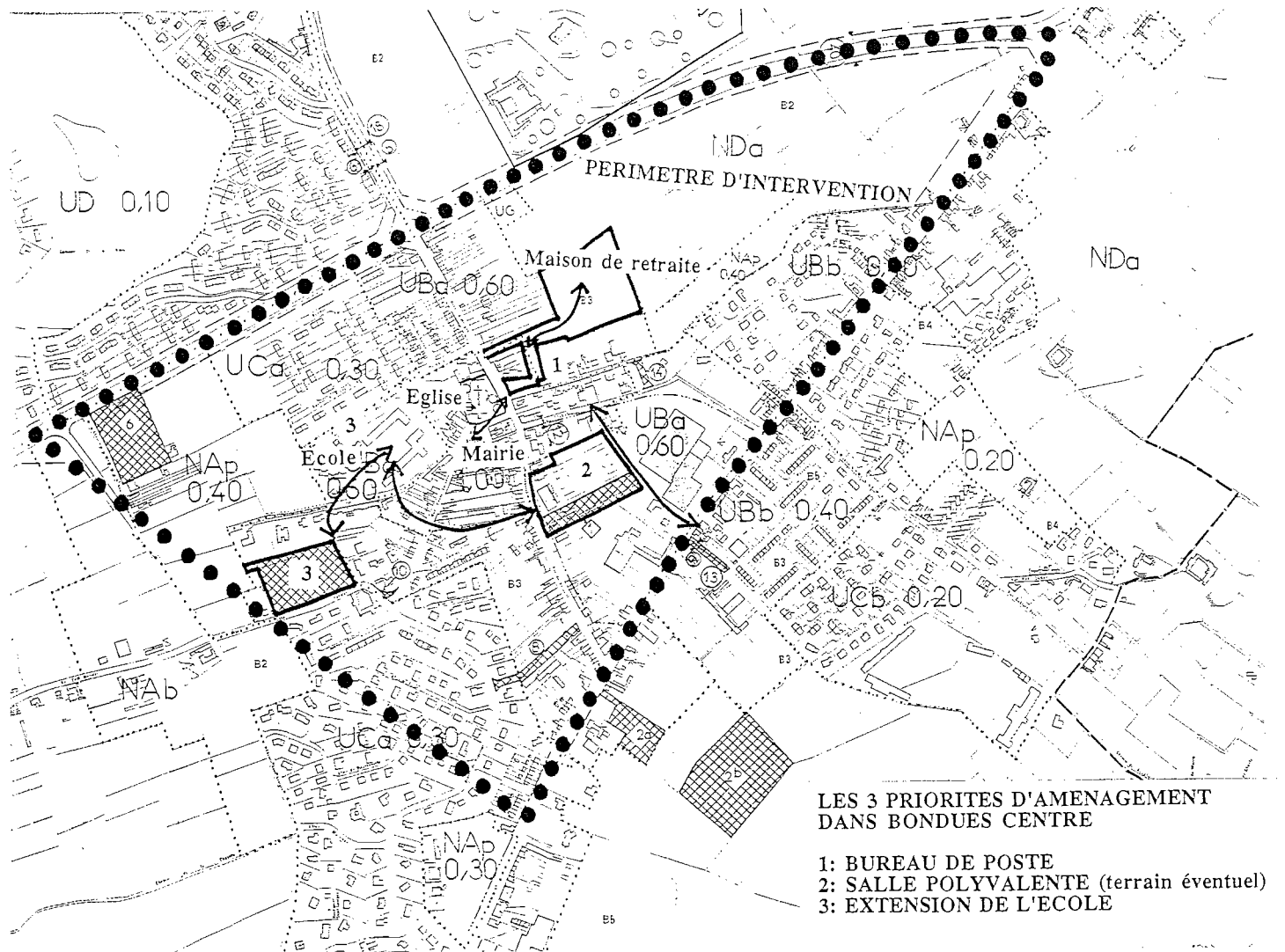
Juillet 1990

TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

LIEUX D'INTERVENTION DANS LA COMMUNE



PRESENTATION DE LA COMMUNE

Bondues est une commune résidentielle qui a connu ces dernières années une hausse spectaculaire de population (10 500 habitants au recensement de 1990). Cette progression s'explique par l'arrivée ou l'extension de lotissements (le Domaine de la Vigne) et par l'image que la commune a voulu donner d'elle : "une ville résidentielle dans un cadre verdoyant et convivial aux portes de la métropole Lilloise" (la commune dispose sur son territoire d'un aérodrome, d'un terrain de golf, d'un cercle hippique et d'une ceinture verte attrayante).

La population a cependant tendance au vieillissement, les ménages plus jeunes n'ayant pas les moyens financiers de vivre à Bondues.

La Municipalité prévoit donc pour répondre à cette demande nouvelle, deux programmes importants de logements sociaux, dont un, en petit locatif.

L'implantation de nouveaux équipements collectifs a été décidée par la Municipalité pour satisfaire aux nouveaux besoins de la population.

-Un foyer résidentiel pour personnes âgées et une maison de retraite médicalisée est actuellement en cours de construction près du centre de Bondues.

-L'implantation d'un nouveau bureau de poste au centre ville fait partie des priorités à venir et est en cours d'étude.

-L'extension de l'école publique existante va être étudiée prochainement.

-A plus long terme (d'ici 5 ans) la commune envisage la construction d'une salle polyvalente .

Soucieuse de bien gérer l'évolution rapide de sa commune, la Municipalité souhaite entreprendre parallèlement à la réflexion sur l'implantation de ces nouveaux équipements une étude sur les espaces publics extérieurs les accompagnant, qui irait dans le sens des efforts déjà entrepris dans le centre autour de l'église.

Cette étude se propose donc de répertorier plus précisément les points sensibles d'intervention liés à l'implantation de ces futurs équipements.



BONDUES : COMMUNE VERTE A L'ECHELLE HUMAINE

La commune de Bondues s'inscrit dans le coeur vert du S.D.A.U de Lille.

Elle apparaît comme une zone verdoyante enserrée entre des communes très urbaines (Wambrechies, Marcq-en-Barœul, Tourcoing).

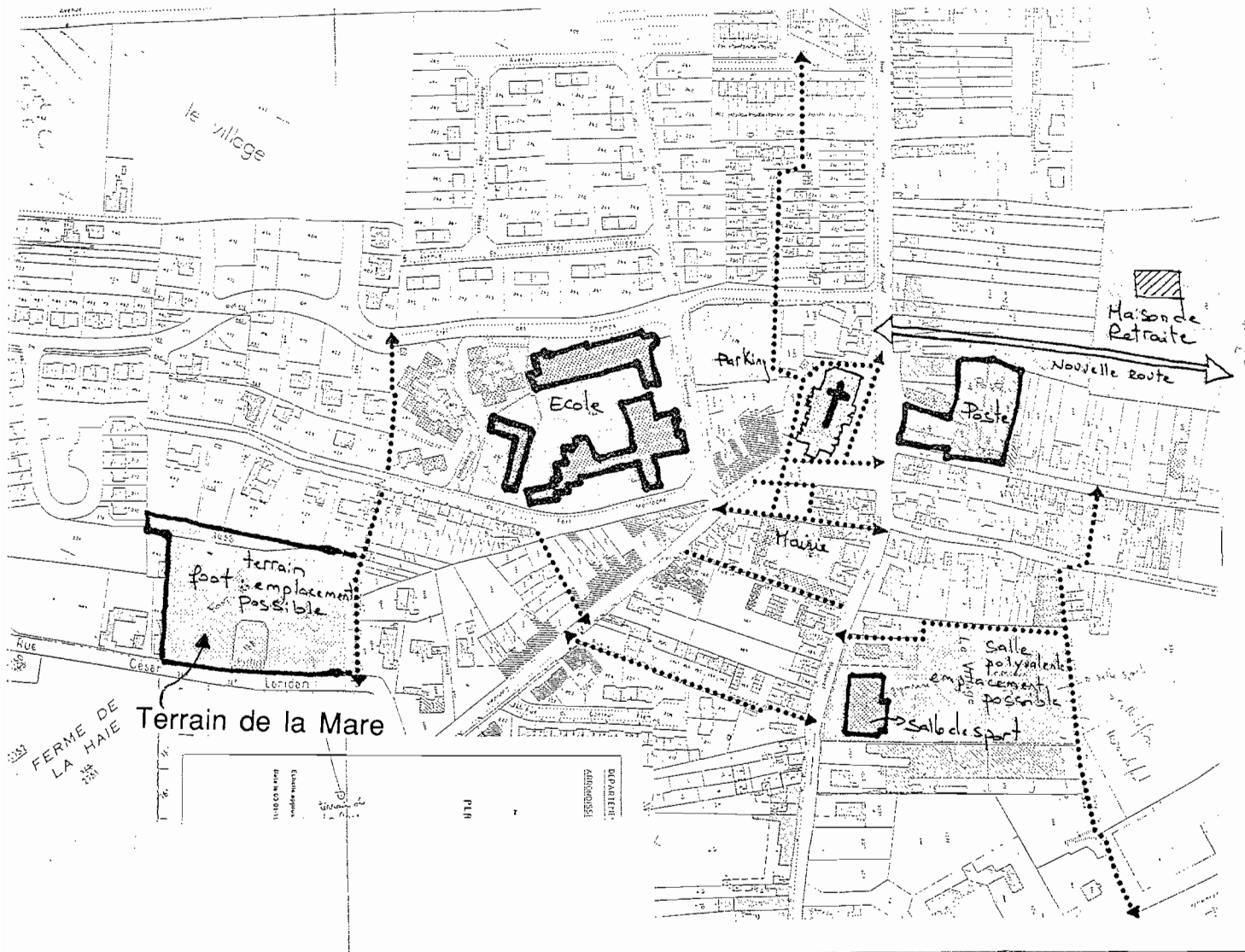
Le centre de Bondues s'étend à l'intérieur de la fourche constituée par la R.N 354 et la R.N 17.

Il s'organise autour du noyau de l'église et de la place de l'Abbé Bonpain récemment aménagée. Un parking de 84 places a été installé sur un terrain appartenant à la commune derrière l'église. Un réseau de cheminements piétonniers s'organise autour de l'église. Ces nouveaux aménagements dénotent de la part de la Municipalité un souci de préserver l'aspect vert et convivial de Bondues et de favoriser un maximum de cheminements piétonniers dans la ville.

L'extension urbaine s'est opérée sous forme de lotissements jouxtant ce centre ancien, lotissements qui se sont efforcés de conserver l'aspect très verdoyant et aéré qui caractérise le vieux Bondues.

Environ 25% de la population habite au Domaine de la Vigne ; environ 20% au Bois d'Achelle. On trouve donc trois centres d'habitat principaux dans Bondues.





CHEMINEMENTS PIETONS➔

INVENTAIRE DES CHEMINEMENTS PIETONS

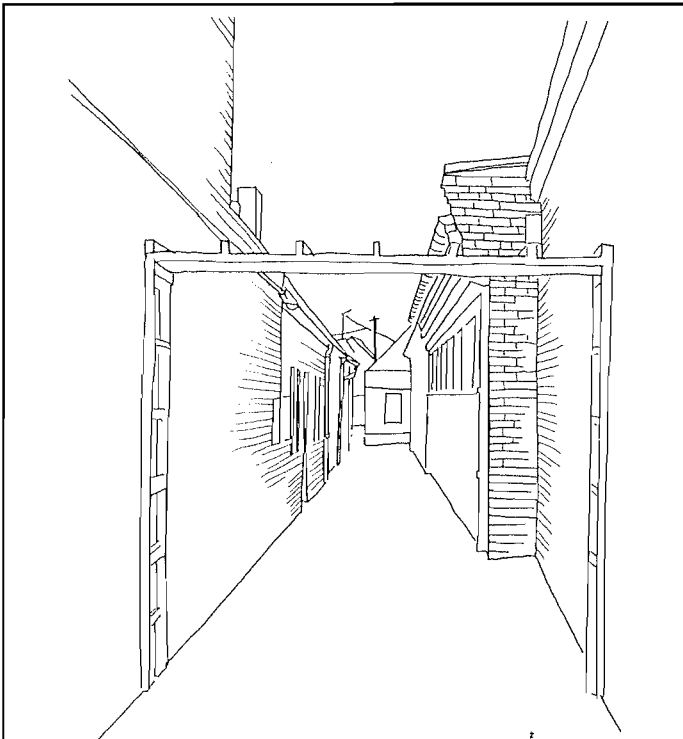
Il semblerait intéressant de répertorier l'ensemble des cheminements piétonniers dans Bondues et d'inscrire les éventuels emplacements des futurs équipements dans ce réseau. La carte, ainsi établie, mettrait en évidence d'autres liens piétonniers susceptibles d'être créés pour compléter les circuits existants. (Exemple : favoriser un accès piétonnier direct vers le bâtiment de la nouvelle poste depuis l'église).

L'accès à certaines ruelles n'est pas annoncé assez clairement depuis les rues : l'entrée dans la ruelle reliant l'école publique avec le terrain dit de "la Mare"(rue César Loridan), terrain éventuel pour l'extension de l'école, pourrait se faire plus clairement.

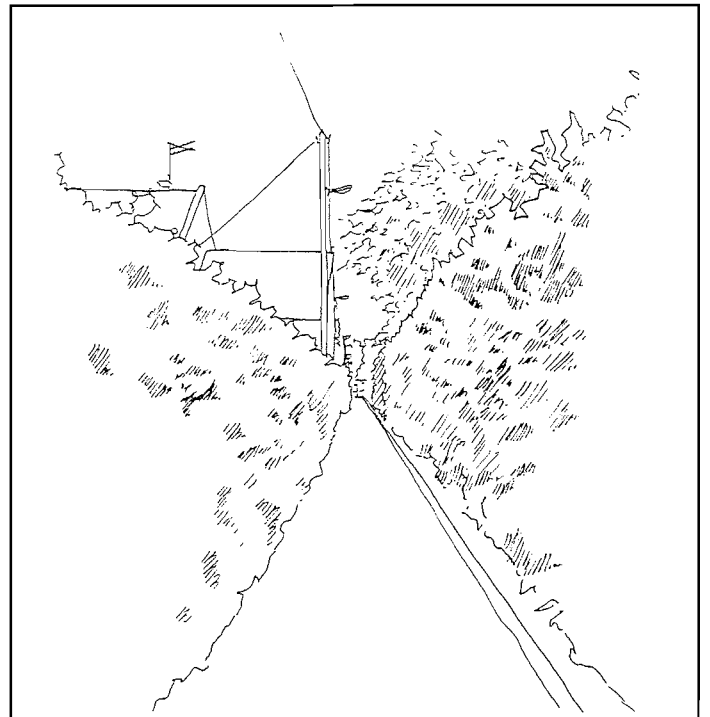
D'autres venelles mériteraient un traitement plus soigné : suppression ou animation des murs en ciment ou grillages métalliques qui les bordent, plantations de haies végétales composées d'espèces en mélange...

Le réseau piétonnier existe dans Bondues : tout un travail de mise en valeur de ces différents circuits reste à faire.

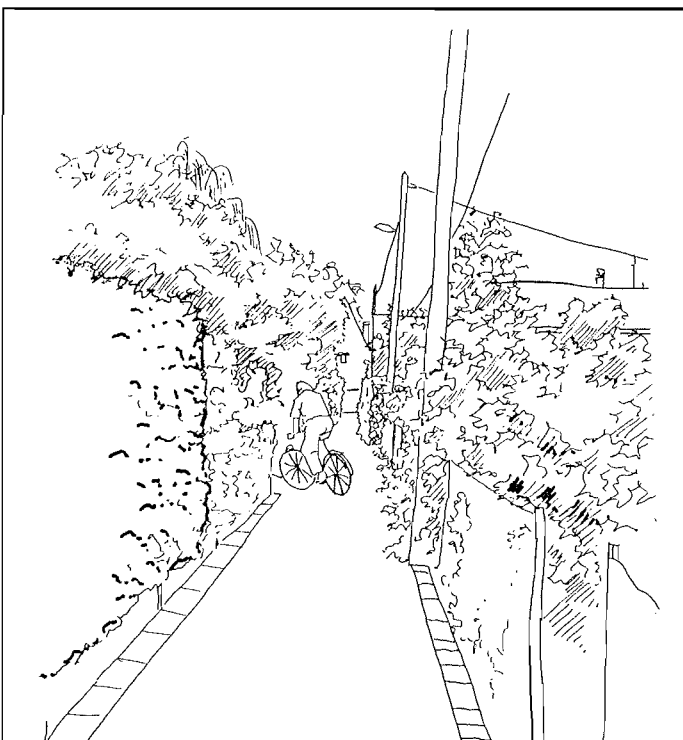
VARIETE DES CHEMINEMENTS PIETONNIERS DANS BONDUES



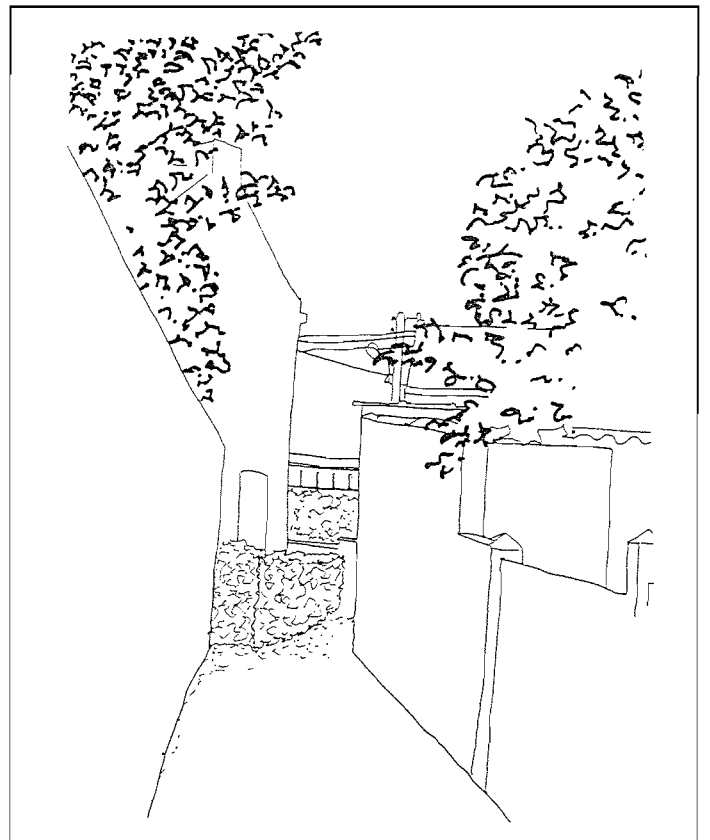
Dominante minérale



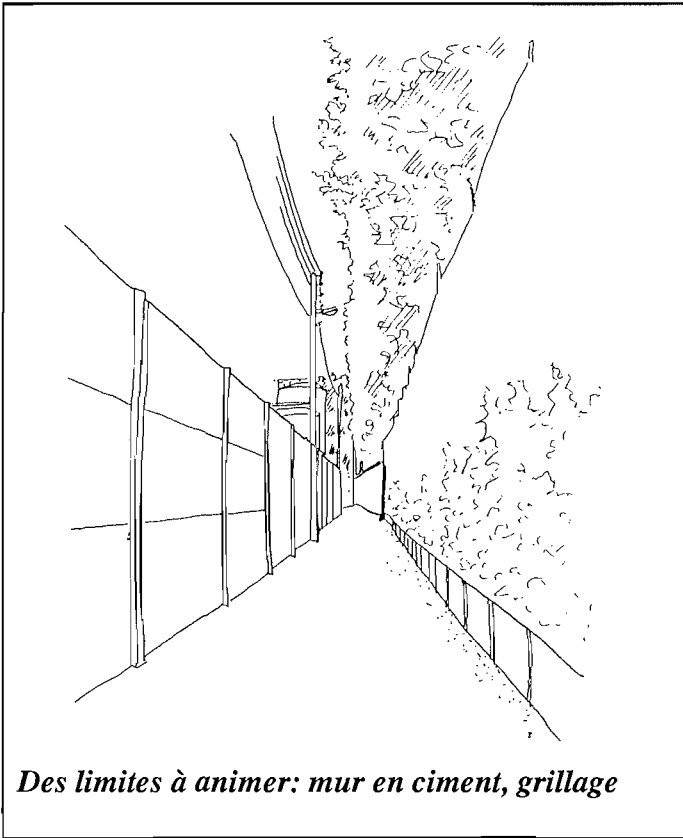
Dominante végétale



Fonds de jardinets



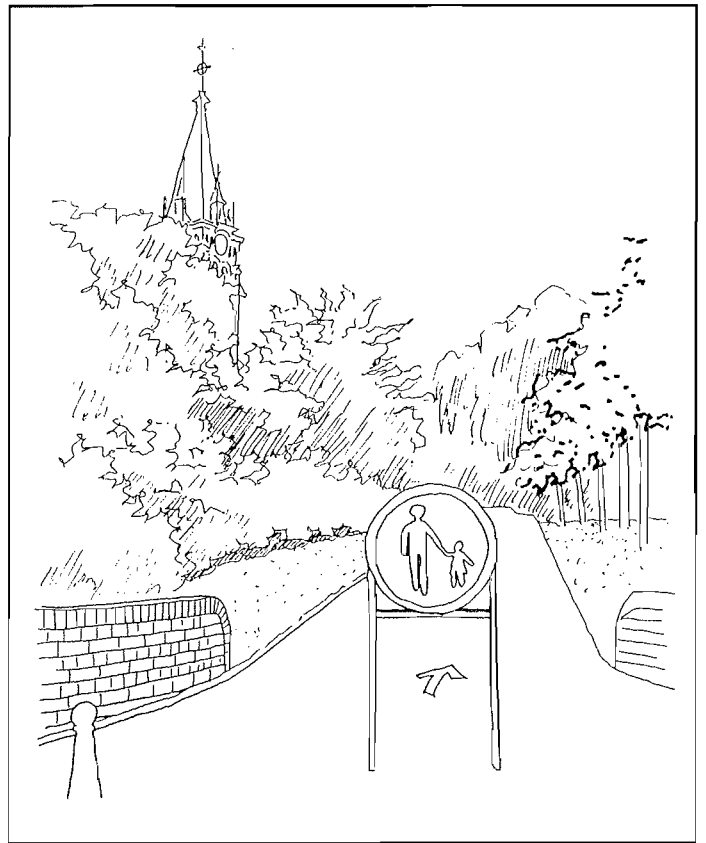
MISE EN VALEUR POSSIBLE. . .

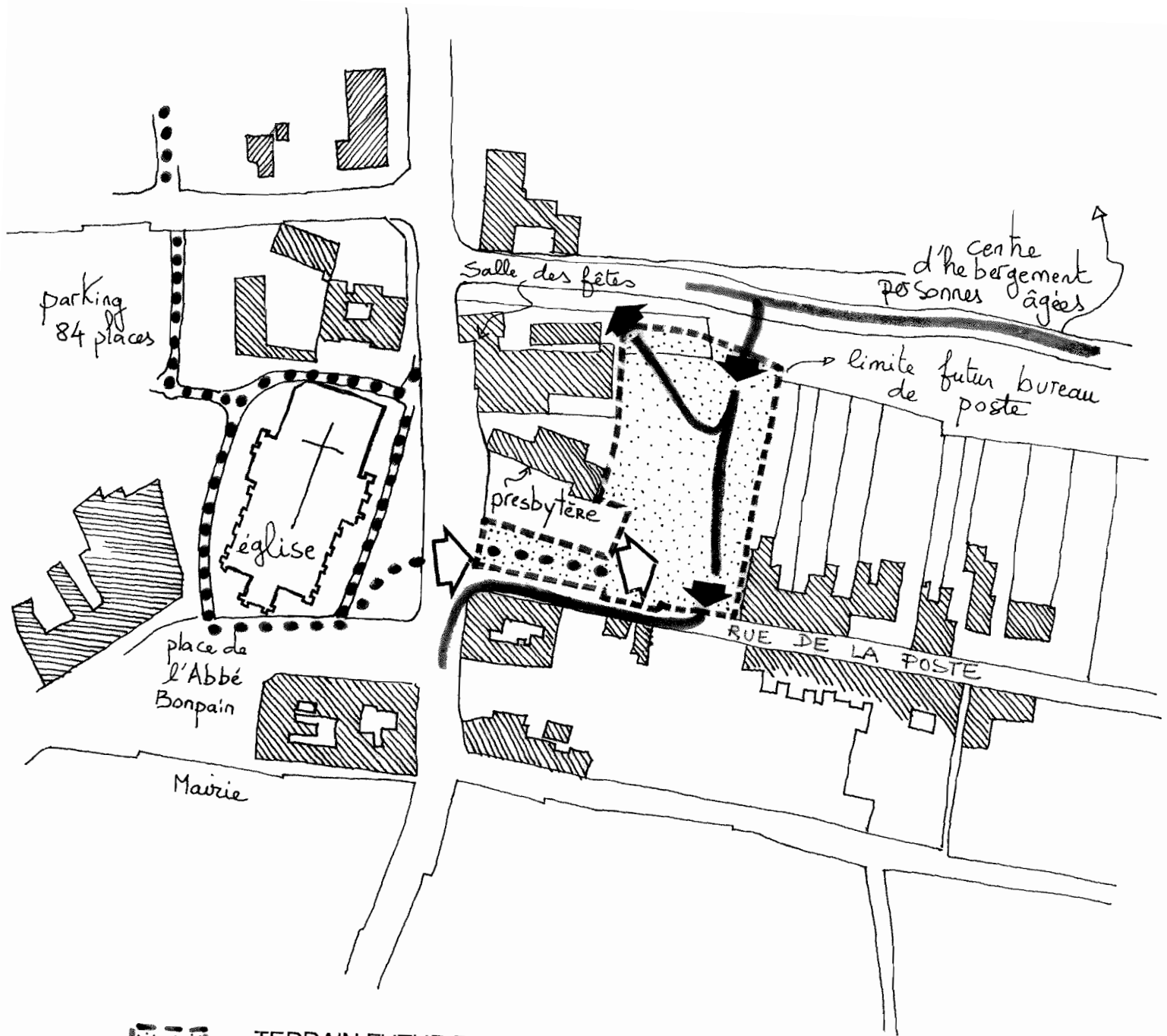


Des limites à animer: mur en ciment, grillage



Nouveaux aménagements autour de l'église





TERRAIN FUTUR BUREAU DE POSTE



CHEMINS PIETONS



ACCES PIETONS



ACCES VOITURES

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BUREAU DE POSTE : ETUDE DE SON INTEGRATION PAYSAGERE.

Le bureau de poste actuel de Bondues est trop petit pour répondre à l'augmentation du trafic postal (nouvelle clientèle des firmes et sociétés ainsi que des habitants de la future maison de retraite).

La construction d'un nouveau bureau de poste est donc envisagée et en cours d'étude.

Face à l'impératif de rester au centre ville, le terrain choisi par la Municipalité pour son implantation se trouve en plein coeur de Bondues près de l'église et vient empiéter sur le jardin du presbytère. (Voir plan de localisation).

Il semble fondamental de réfléchir à l'implantation du bâtiment et à son intégration paysagère. Le terrain choisi présente un caractère très verdoyant étant actuellement occupé par des jardins et vergers.

Les cheminements piétons autour de l'église pourraient venir se prolonger en un accès piéton évident vers la future poste. La desserte automobile de la poste s'effectuerait donc à l'arrière du terrain depuis la nouvelle route Norbert Segard (côté maison de retraite).

Il semble important de veiller à préserver le caractère très vert de ce terrain, notamment de veiller à une conception des parkings paysagée : prévoir des plantations afin que le stationnement ne se transforme pas en vaste espace bitumé et vide quand il est sous-utilisé.

EXTENSION DE LA NOUVELLE ECOLE

L'actuel groupe scolaire vient d'être refait à neuf.

Face à l'augmentation des effectifs, son extension est envisagée.

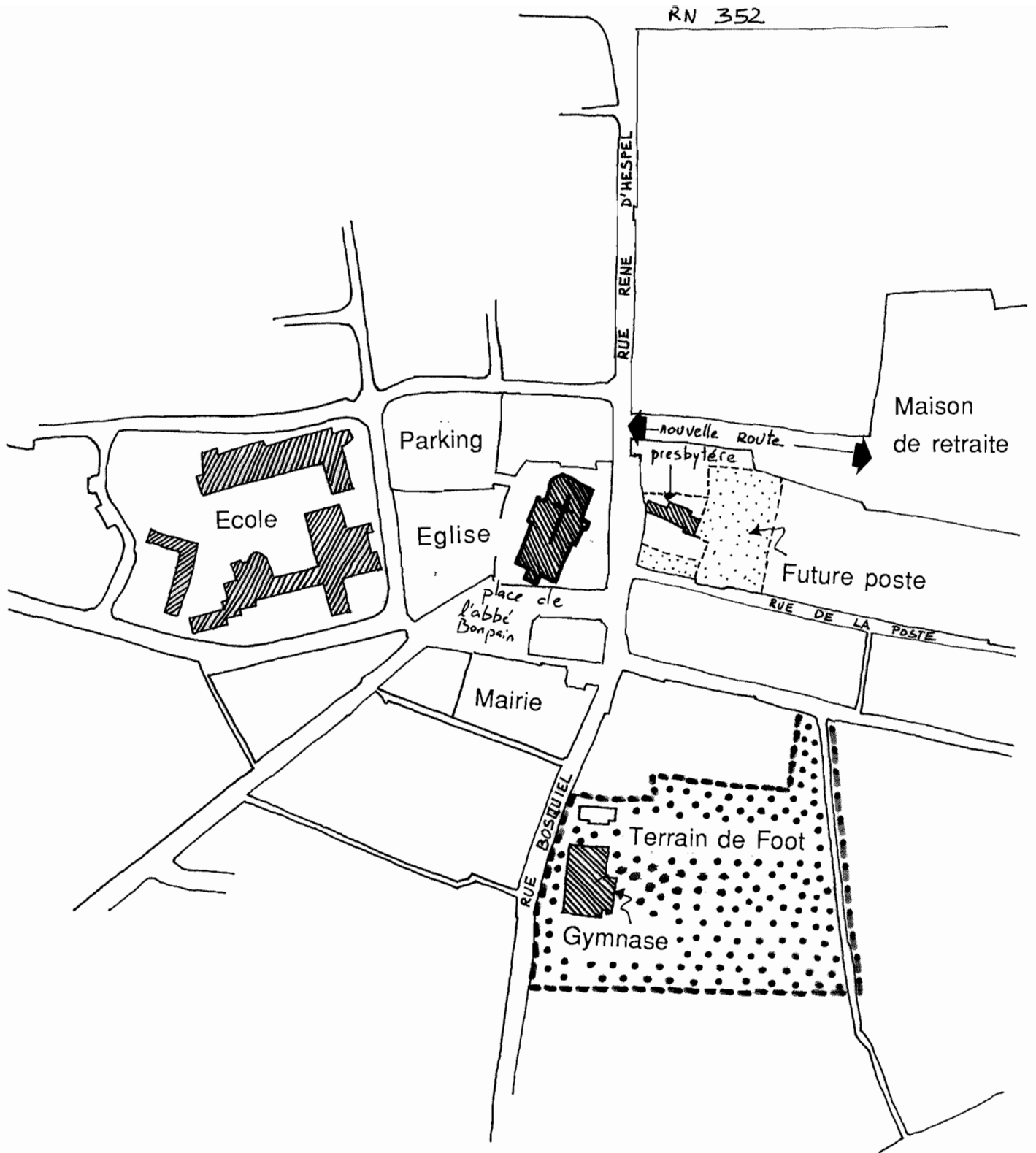
Deux options apparaissent possibles pour accueillir les futurs bâtiments et aires d'évolution :

- densification des bâtiments sur le terrain de l'école existante (à l'emplacement des actuels bâtiments préfabriqués).

- autre hypothèse : un des deux pôles scolaires (petits ou grands) serait transféré sur le terrain dit de "la Mare".

Les problèmes de desserte dans l'un ou l'autre des cas seront à étudier. Le terrain de la Mare étant plus difficilement desservi par l'automobile, il semble plutôt apte à accueillir l'implantation des aires sportives (terrain de foot...).





TERRAIN EVENTUEL POUR LA SALLE POLYVALENTE

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

Il n'existe pas de salle polyvalente pour les cérémonies ou fêtes qui s'organisent à défaut d'un espace plus approprié dans l'actuelle salle de sports (salle Lefèvre) près du terrain de foot.

Pour combler à ce manque, la Municipalité envisage dans les 5 années à venir la construction d'une salle polyvalente évolutive répondant aux besoins de la population.

Le choix du terrain n'est pas encore défini, mais dès aujourd'hui, l'actuel terrain de foot (qui pourrait être transféré sur le terrain de la Mare), reste un des lieux possibles pour implanter le futur bâtiment.

Cette implantation mériterait cependant d'être réfléchie en misant sur le fait que d'autres terrains stratégiques peuvent être amenés à se libérer dans le centre de Bondues (entreprise derrière le terrain de sports amenée à quitter son emplacement en libérant d'importants terrains) .

L'établissement d'un plan d'urbanisme cohérent semble s'imposer pour maîtriser l'évolution de la commune. Il tiendrait compte de toutes ces données et permettrait de mesurer l'incidence de l'implantation des futurs équipements, suivant leurs différentes hypothèses d'implantation. Cette réflexion urbanistique, point de départ d'une restructuration des quartiers du centre, peut parallèlement être alliée à des interventions plus ponctuelles sur l'espace public. Mais celles-ci mériteraient à chaque fois d'être resituées dans le contexte général d'évolution de Bondues.